

Mûrs-Erigné le 7 janvier 2020

Monsieur Monnet Bertrand  
6 Boulevard Chardon  
49610 Mûrs-Erigné  
Tél. : 0614692713  
[monnet.bertrand@wanadoo.fr](mailto:monnet.bertrand@wanadoo.fr)

à

Monsieur le Préfet  
du département de Maine-et-Loire

**Objet :** Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de la SAS Métha-Mauges pour la création de deux unités de méthanisation à Jallais et Villedieu sur la commune de Beaupréau-en-Mauges.

Sollicitation d'un report de délai pour la remise du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

**Référence :** Arrêté préfectoral DIDD/BPEF/2019 n° 281

Monsieur le Préfet,

Comme annoncé par mail le 6 janvier aux personnes en charge de l'enquête en objet au service des procédures environnementales et foncières, je vous confirme que, eu égard à la période des fêtes de fin d'année et à la remise un peu tardive du mémoire en réponse d'une part et au nombre des observations et au déroulement de l'enquête d'autre part, je sollicite un report de délai d'une semaine pour vous remettre mon rapport et mes conclusions motivées.

Selon l'article 6 de l'arrêté cité en référence, l'enquête ayant été clôturée le 13 décembre 2019, mon rapport et mes conclusions devaient être initialement remis le 13 janvier.

Selon les dispositions de l'article L 123-15 du code de l'environnement qui prévoit qu'en cas d'impossibilité de respecter le délai initial de 30 jours, il est possible de solliciter un délai supplémentaire, la nouvelle date au plus tard proposée pour vous déposer mon rapport et mes conclusions motivées serait ainsi reportée au 20 janvier.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet l'expression de ma considération distinguée.

